



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 21 juin 2024

ALERTE JAUNE ORAGES et ALERTE ORANGE PLUIE INONDATION – POINT DE SITUATION A 13h30

Rappel : Le département de Loir-et-Cher est actuellement placé en vigilance météorologique JAUNE pour risque « orages » et ORANGE pour risque « pluie-inondation ».

Depuis hier soir, les sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher ont procédé à 119 interventions en lien avec les intempéries. D'importants moyens ont été engagés afin de sécuriser les personnes et les lieux touchés par ces intempéries. 103 sapeurs-pompiers sont engagés avec 45 véhicules.

Faits marquants :

A Mur-en-Sologne, 149 enfants et 14 adultes sont en cours d'évacuation. Ils sont temporairement pris en charge dans la salle des fêtes de la commune. Le camping et l'école de Montoire-sur-le-Loir ont également été évacués. D'autres évacuations devraient intervenir dans les prochaines heures.

Plusieurs sauvetages ont été réalisés par les équipes du SDIS afin de permettre notamment la mise à l'abri de 3 victimes extraites de leurs véhicules pris par les eaux.

Cet épisode a enfin provoqué l'interruption de la circulation sur 14 routes départementales qui ont été sécurisées par les équipes du conseil départemental. Afin de garantir la sécurité des équipes d'intervention, le Préfet de Loir-et-Cher a par ailleurs décidé d'interdire la circulation des PL entre Blois et Romorantin.

Tous les services de l'État sont pleinement engagés dans la protection des personnes et des biens sur le département.

La vigilance au niveau des cours d'eau et dans les communes concernées par de fortes précipitations demeure donc de mise jusqu'à la fin de l'épisode.

La préfecture de Loir-et-Cher vous recommande :

- Éviter tout déplacement qui peut être différé et dans tous les cas, limiter sa vitesse sur la route ;
- Se tenir éloigné des cours d'eau et respecter les consignes et interdictions mises en place par les communes et les services de l'État;
- Ne pas s'engager à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau ;
- En cas de pluies intenses, ne pas descendre dans les sous-sols, garages, caves ;
- Éviter les promenades en forêt

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41